

Préambule

Sarl ASL Informatique est un revendeur de logiciels et intervient pour former sur l'utilisation des logiciels dont elle-même revendeur.

Les Clients ASL tant par l'acquisition d'utilisation de progiciel ou utilisation de formation, sont des utilisateurs finaux et partenaires. Ces conditions générales de ventes décrivent les droits et obligations d'ASL et de ses clients, dans le cadre des prestations d'ASL Informatique.

Objet du champ d'application

Tout achat logiciel ou formation implique, pour le client, l'acceptation sans réserve et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente. Conformément à la réglementation en vigueur, ASL Informatique se réserve le droit de déroger à certaines clauses des présentes Conditions Générales. En cas de contradictions entre les Conditions générales et les Conditions Particulières, les Conditions Particulières prévaudront.

Pour ce qui est des conditions générales de ventes Progiciels, les conditions générales de services aux clients finaux des éditeurs de progiciels vendus s'appliqueront.

Contrat d'assistance Logiciel avec fournisseur EBP ou Ebp Meca

Toute souscription à un contrat de service avec Ebp est engagée pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction.

L'annulation de contrat de logiciel ne pourra être effectuée sans le consentement écrit d'ASL Informatique, ce consentement n'impliquant aucune reconnaissance par ce dernier d'une quelconque responsabilité, pour quelque motif que ce soit. Les demandes de retour doivent être formulées par écrit, et être adressées dans les 8 jours, à partir de la date de livraison, le cachet de la poste faisant foi.

Pour les résiliations de contrats par tacite reconduction, le client devra envoyer une lettre de résiliation par Accusé Réception à ASL informatique, au mois un mois avant la date d'échéance du Dit contrat en précisant son Numéro de Licence.

Environnement Matériel

L'utilisation du ou des Progiciels, quel qu'en soit le mode, nécessite un environnement optimal. Cet environnement est mis en place, exploité et maintenu sous la seule responsabilité du client qui s'engage à avoir les dernières mise à jour logiciel. Le Client devra notamment veiller à mettre en place des dispositifs de sécurité de type "Anti-Virus" pour protéger ses données. ASL Informatique ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des contaminations par des "virus" ou des programmes indésirables chez le Client et des conséquences dommageables de cette contamination sur les fichiers.

De même, pour les progiciels fonctionnant en mode "Cloud Internet", le client s'assure d'un débit suffisant pour une utilisation pérenne.

Sauvegarde

Le Client reconnaît avoir été informé par ASL Informatique qu'il est prudent en termes de bonne gestion informatique, de procéder au moins une fois par 24 heures à la sauvegarde des systèmes, programmes et fichiers de données sur support pérenne et externe de sorte à maximiser les possibilités de restauration de ces derniers en cas d'incident. Le Client reconnaît qu'il est de sa responsabilité de mettre en Oeuvre une procédure pour assurer la récupération des données, fichiers détruits, endommagés ou perdus, ASL Informatique ne saurait être tenue responsable en cas de perte de données.

Propriété intellectuelle

Le client et ASL Informatique, représenté par Laurence LONCLE, gardent la pleine propriété intellectuelle de leur propre documentation. Ni l'une ni l'autre des parties, ni l'un des acteurs de l'opération, ne peut l'utiliser autrement que pour l'application faisant l'objet même de l'opération. Cette documentation ne peut être utilisée qu'après accord de la partie propriétaire. Toutefois, ASL Informatique se réserve le droit d'utiliser pour une autre opération les documents qu'elle a produits sans identification de destinataires précédents.

Le client, ainsi que le participant ou le stagiaire, s'engage dans ces conditions à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou redistribuer les produits, ainsi que le contenu des documents distribués lors des prestations orales sans autorisation expresse préalable de ASL Informatique, ce qui inclut toutes opérations de transfert, de revente, de location, d'échange, et de mise à disposition des tiers par tous moyens.

Le client et/ou le stagiaire sont responsables des données qu'ils enregistrent dans les logiciels et sont responsables des sauvegardes, de leurs supports comme de la fréquence de celles-ci.

Responsabilités mutuelles

ASL Informatique est responsable de la qualité de la formation dispensée, soit en stage groupé, soit personnalisée, tant au niveau du contenu que de la pédagogie. Si, malgré le soin apporté à la formation, le client avait une réclamation, celle-ci peut être exprimée par tout moyen à la convenance de celui-ci, dans les 5 jours ouvrables suivant la formation. Dans ce cas, ASL Informatique s'engage à apporter une réponse dans les 48 heures. Pour rappel nos coordonnées sont signalées en pied de page de ce document.

Le client assure la responsabilité :

- Du nombre de jours de formation retenu si différent et inférieur au nombre conseillé par ASL Informatique,
- De la mise à jour de son matériel au niveau des environnements Windows.
- De la connaissance de l'environnement d'utilisation des logiciels tel que, par exemple, les données sociales de l'entreprise ou les imputations comptables.
- Du contenu des saisies effectuées dans les logiciels lors des formations.

Constat de formation ne pouvant être effectuée

Lors des formations sur site, le matériel doit être actualisé des dernières mise à jour Système (Windows), le(s) logiciel(s) doi(ven)t être installé(s) sur le matériel du client. Si ce n'est pas le cas, le formateur peut assurer cette installation :

- Dans la limite de ses compétences (notamment pour les installations réseaux.)
- Comprise dans son temps de formation, donc facturable
- Sous la responsabilité du client.

« Conditions d'annulation, de remplacements, de reports » pour causes techniques :

- En cas d'impossibilité de réalisation de la prestation, une solution sera recherchée pour assurer la formation sur un autre matériel et sur un logiciel du même type (par exemple une version d'évaluation).
- Si le formateur ne peut pas assurer sa formation (ou l'assurer partiellement) pour problèmes techniques liés à la configuration du client, la journée sera facturée au client.
- Si le formateur ne peut pas assurer sa formation (ou l'assurer partiellement) pour problèmes techniques pour des raisons autres (pannes de courant, orage, pannes internet...) la formation sera reportée.
- Pour les autres cas de formation ne pouvant être effectués alors que le formateur est présent sur place (client absent, etc...) la journée sera également facturée au client.

« Autres Conditions d'annulation, de remplacements, de reports » :

- Annulation, remplacement ou report de la formation par le client :
problème de santé, familiaux ou de stagiaires,
problème d'intempérie ou mécanique pour se rendre sur le lieu de formation
Problème grave sur le lieu de formation (incendie, épidémie ...)
- Annulation, remplacement ou report de la formation par ASL Informatique :
problème de santé, familiaux de la part du formateur,
problème d'intempérie ou mécanique pour se rendre sur le lieu de formation
Interdiction gouvernementale
- Annulation par les deux parties
Décès; Interdiction gouvernementale

Dans tous les cas, une solution de remplacement sera toujours proposée par ASL Informatique en cas d'annulation réelle et sérieuse (un justificatif pourra être demandé), la prestation ne sera facturée que de la période réalisée le solde ne sera pas réclamé par ASL Informatique.

Champs d'action Formation

Inscription

Suite à l'inscription du client, ASL Informatique envoie à l'entreprise le programme de formation et la convention de formation en 2 exemplaires. Un exemplaire est à retourner à ASL Informatique, signé et accompagné du règlement par chèque afin de confirmer définitivement l'inscription. Le client doit également préciser s'il fait une demande de prise en charge avec subrogation de paiement auprès de son OPOCO.

Les pré-requis, objectifs, durée, modalités et délais d'accès, tarifs, contacts, méthodes mobilisées et modalités d'évaluation, accessibilité aux personnes handicapées sont énoncés sur le programme de stage fourni avec la convention

Annulation ou report de la formation par le client

Le client peut annuler ou demander un report, sans frais, d'une formation, si cette annulation intervient au plus tard sept jours ouvrés avant la date de démarrage de la formation. Au-delà de cette date les frais de stage et frais annexes peuvent être entièrement réclamés au client.

Conditions matérielles

En cas de formation sur site, le client met à la disposition de ASL Informatique l'équipement adéquat, notamment une pièce équipée pouvant accueillir tous les participants dans des conditions qui doivent répondre aux normes réglementaires en vigueur en matière d'accueil et d'accessibilité de stagiaires de la formation professionnelle. Il fait lui-même son affaire de la convocation des participants, sauf accord avec ASL Informatique, et s'assure de leur présence. Toute inscription à une formation implique le respect par le stagiaire du règlement intérieur applicable aux locaux concernés, lequel est porté à sa connaissance.

Attestation de Stage

A l'issue de la formation, le stagiaire signera sa feuille de présence et ASL Informatique remettra au client une attestation de présence. Par ailleurs, un questionnaire de satisfaction, à remplir et à renvoyer à ASL Informatique sera remis au stagiaire.

Personne en Situation de Handicap

Les formations dispensées par ASL Informatique sont accessibles aux Personnes en Situation de Handicap. Il est demandé au responsable du projet de formation ou au stagiaire lui-même, d'informer au préalable le formateur de tout handicap nécessitant d'adapter la formation ou les supports pour le stagiaire.

Les formations se déroulant, sauf indications contraire de la part du client, sur le poste de l'apprenant, le formateur s'adaptera au poste de celui ci.

Qualité des intervenants dispensant les formations par ASL Informatique

Les intervenants dispensant des formations pour le compte d'ASL Informatique peuvent être :
•Des collaborateurs d'ASL Informatique, employés au poste de formateur ou de consultant.
•Des sociétés ou intervenants externes à la société ASL Informatique, qui sont des centres de formation certifiés Qualiopi pour les actions de formation.

Facturation

Si le client souhaite que le règlement soit émis par l'OPOCO dont il dépend, il lui appartient :
•De faire une demande de prise en charge un mois avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette démarche.
•De l'indiquer explicitement sur la convention de formation professionnelle continue
•De s'assurer de la bonne fin de paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Si l'OPOCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le solde du montant de la formation sera facturé au client.

Si ASL Informatique n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPOCO un mois après le démarrage de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du coût du stage.

Les conditions de règlement des prestations de formation

Le paiement de la participation se fait prioritairement par Chèque bancaire à la fin de chaque prestation et donne lieu à l'envoi dans les 7 jours de la facture acquittée de prestation par courrier.

Les paiements par chèque doivent être libellés à l'ordre de ASL Informatique. À défaut de réception du paiement dans les délais, aucun document nécessaire à vos prises en charge ne vous sera remis.

Toute question concernant la facturation devra être envoyée à l'adresse : contact@asl-informatique.fr

Retard et défaut de paiement des prestations de formation

En cas de retard ou défaut de paiement dans les 30 jours après la formation, les sommes dues porteront intérêt de plein droit, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure, à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Informatique et libertés, traitement des données personnelles

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le client à ASL Informatique en application et dans l'exécution des commandes, pourront être communiquées aux partenaires contractuels d'ASL Informatique pour les besoins desdites commandes. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD (Règlement Général européen sur la Protection des Données personnelles), le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de mise à jour et d'effacement des informations le concernant. Il dispose également d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de ses données. Pour cela, il peut contacter ASL Informatique par e-mail (contact@asl-informatique.fr)

Les données à caractère personnel recueillies par l'intermédiaire des différents formulaires en ligne ou non, et toutes informations futures permettant notamment d'établir une convention de formation, un contrat de prestation ou un contrat de formation professionnelle sont utilisées par ASL Informatique uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts, et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers autres que les éventuels prestataires techniques en charge de la gestion des commandes, lesquels sont tenus de respecter la confidentialité des informations et de ne les utiliser que pour l'opération bien précise pour laquelle ils doivent intervenir

Reclamation

Vous écouter pour mieux vous satisfaire constitue l'un des engagements d'ASL Informatique. En cas d'incompréhension ou de mécontentement, nous sommes à votre écoute et mettons tout en œuvre pour apporter une réponse qui vous donne satisfaction. Nous nous engageons à vous répondre dans les 48h. Un formulaire de réclamation est disponible sur la page Qualité de notre site www.asl-informatique.fr que vous pouvez télécharger et nous renvoyer par email ou courrier aux coordonnées mentionnées ci-dessous. Mais vous pouvez aussi simplement nous faire part de vos remarques par courrier : reclamation@asl-informatique.fr

Tribunal Compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le tribunal de Saint Brieu (22) sera seul compétent pour régler ce litige.